Modalités d'inscription

Réunion d'information du séjour hiver

mercredi 16 octobre 18h30
À la Maison Communale d'Animation.
Remise du dossier du prestataire
lors cette réunion.

Inscriptions séjour hiver

Pré-inscription obligatoire
par téléphone
Jeudi 17 et vendredi 18 octobre
au 03 28 65 66 90
De 7h50 à 12h15 et de 13h20 à 16h

Paiement séjour hiver
Premier versement ou versement complet
Lundi 4 et mardi 5 novembre 2019
Deuxième versement
Jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2019
Troisième versement
Lundi 6 et mardi 7 janvier 2020

De 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 16h
Vendredi uniquement de 8h30 à 12h15
Possibilité de prendre un rendez-vous si vous n'êtes pas disponible à ces dates.

Les pièces obligatoires
- Le dossier du prestataire
- Les enfants n'ayant pas de dossier d'accès aux activités du service jeunesse devront le remplir au préalable en mairie.
- Les vaccinations doivent être à jour.

Séjour Hiver 2020 du 22 au 29 février

Chapelle d'Abondance

Réunion d'information
mercredi 16 octobre 18h30
À la Maison Communale d'Animation.

Stei van Wormhout
Ville de Wormhout

De 6 à 11 ans

IPNS-ne pas jeter sur la voie publique SH/COM/2019

L'hébergement

Le centre « Les Hirondelles » est un chalet confortable et traditionnel. Il est tout en bois, orienté plein sud et à proximité du domaine skiable ainsi que du centre du village de La Chapelle d'Abondance.
Les chambres, reparties sur 2 étages, sont équipées de rangements, de douche et pour la plupart de toilettes.

Le centre se situe à 300 mètres des pistes, soit 2 min en navette, soit 5 min à pieds.

Le local à ski et à chaussures se situe dans le chalet. Il est chauffé.
Le plus : le centre de vacances se situe au cœur du village.

Activités proposées lors du séjour

L'activité ski : elle sera encadrée par les moniteurs de l'Ecole de Ski Française à raison de 2 h par jour. Le reste du temps les animateurs encadreront les enfants sur les pistes.
Les enfants seront sur les pistes de ski 5 à 6 h par jour en fonction de leur envie et de leur rythme. Le matériel de ski fourni sur place : chaussures, skis, bâtons et casques. Passages de tests en fin de séjour + remise d'insignes.

Conduite d'attelages de chiens de traîneaux.

Atelier de menuiserie , les Bambins des Bois :
réalisation par les enfants d'objet en bois (découpe, ponçage, décoration) sous le contrôle d'un professionnel.

Visite d'un élevage de chèvre : découverte de la fabrication du fromage

Raquette : ballade de 1h à 2h (découverte d'une cascade gelée, traces d'animaux…)

Piscine au chalet en présence d'un surveillant de baignade

Tarifs

	Wormhoutois				Extérieurs			
QF	TARIF	1er Paiement 4 et 5 novembre 2019	2ème Paiement 5 et 6 décembre 2019	3ème Paiement 6 et 7 janvier 2020	TARIF	1er Paiement 4 et 5 novembre 2019	2ème Paiement 5 et 6 décembre 2019	3ème Paiement 6 et 7 janvier 2020
0-369	160 €	54 €	53 €	53 €	232 €	78 €	77 €	77 €
370-499	185 €	62 €	62 €	61 €	269 €	90 €	90 €	89 €
500-700	200 €	67 €	67 €	66 €	290 €	97 €	97 €	96 €
701-900	215 €	72 €	72 €	71 €	312 €	104 €	104 €	104 €
901-1100	230 €	77 €	77 €	76 €	334 €	112 €	111 €	111 €
1101-1300	250 €	84 €	83 €	83 €	363 €	121 €	121 €	121 €
1301-1500	280 €	94 €	93 €	93 €	406 €	136 €	135 €	135 €
+1501	310 €	104 €	103 €	103 €	450 €	150 €	150 €	150 €

Possibilité de paiement en 1 fois en novembre ou en 3 fois novembre, décembre et janvier.
Les chèques vacances ANCV sont acceptés

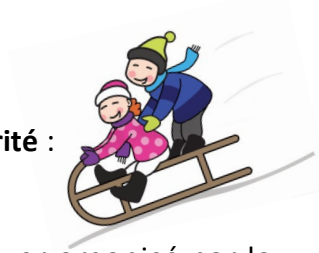

Les places sont limitées et attribuées par ordre de priorité :

- Enfants Wormhoutois
- Enfants entre 8 et 11 ans
- Enfants qui ne sont jamais partis au séjour hiver organisé par la commune de Wormhout